



**Conseil Municipal du 08 décembre 2025  
Salle du Conseil Municipal à Villemur-sur-Tarn**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025

Berger Levrault

ID : 031-213105844-20251208-DELIB2025106-DE

**Extrait du Registre des Délibérations**

**Délibération 2025-106**

**Cession à la SCI NORLOC - Pechnauquié 3**

L'An deux mille vingt-cinq et le lundi 08 décembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Villemur-sur-Tarn se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Maire, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

**Présents**

M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Agnès PREGNO, M. Georges CHEVALLIER, Mme Florence DELTORT, M. Daniel REGIS, Mme Corine BRINGUIER, M. Jean-Michel MICHELOT, Mme Nadine RIAL, Mme Christiane RASCAGNERES-PLAZA, Mme Hélène BOURRUST, M. Philippe VIGUIÉ, M. Philippe SANCHEZ, M. Dominique MARIN, M. Michel SANTOUL, Mme Brigitte BERTO, Mme Caroline VILLA, M. Alain BALLO, Mme Louise MICARD, Mme Pierrette BRINGUIER.

**Conseillers ayant donné pouvoir**

Mme Aurore DUQUENOY a donné pouvoir à Mme Agnès PREGNO,  
M. Marc SENOUQUE a donné pouvoir à M. Daniel REGIS,  
M. Claude CAUSSE a donné pouvoir à Mme Christiane RASCAGNERES-PLAZA,  
Mme Bernadette BALAGUE a donné pouvoir à Mme Pierrette BRINGUIER,  
Mme Virginie DOS SANTOS a donné pouvoir à M. Jean-Michel MICHELOT,  
Mme Christine POMMEREUL a donné pouvoir à Mme Florence DELTORT,  
M. Franck MORENO a donné pouvoir à Mme Corine BRINGUIER,  
Mme Danielle FOLLEROT a donné pouvoir à M. Georges CHEVALLIER,  
M. Farid MASMOUDI a donné pouvoir à M. Jean-Marc DUMOULIN.

**Conseiller absent**

M. Patrice BRAGAGNOLO

**Secrétaire de séance**

Mme Florence DELTORT

**Membres en exercice - 29 | Membres présents - 19 | Pouvoirs - 09 | Membres absents - 01**

## Exposé

Monsieur le Maire présente l'offre de la société SCI NORLOC représentée par Monsieur Norbert NAIGLIN, qui propose d'acquérir une partie de la parcelle dite « Solde LOT A », cadastrée ZA203, sise sur la Commune de Villematier – zone Pechnauquié 3, et appartenant à la Commune de Villemur-sur-Tarn, pour une surface de 74 m<sup>2</sup> au prix de 60€ HT/m<sup>2</sup>.

Le projet d'activité est de type local commercial à louer.

Par délibération n° 2025-003 en date du 13 février dernier, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Val'Aïgo a décidé de la vente de l'unité foncière adjacente au même acheteur.

L'offre s'élève donc à la somme de 4 440 euros HT.

Monsieur le Maire précise que les frais et droits liés à la vente (honoraires du notaire et du géomètre notamment) seront à la charge de l'acquéreur.

## Décision

**Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Municipal, DECIDE :**

- **D'autoriser** la vente d'une parcelle d'une surface 74 m<sup>2</sup> au prix de 60 € HT/m<sup>2</sup> à la SCI NORLOC dans les conditions citées supra ;
- **D'autoriser** la vente à la société SCI NORLOC avec faculté de se substituer toute personne physique ou morale en lien avec ladite société, porteur du projet initial ;
- **De désigner** Maître Cécile MARTY, Notaire à Villemur-sur-Tarn, afin de rédiger tout acte nécessaire à cette dite cession ;
- **De mandater** Monsieur le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

## Résultats du vote

Votants – 28 | Pour – 28 | Contre – 00 | Abstention – 00

La Secrétaire de séance,

Florence DELTORT



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Jean-Marc DUMOULIN